1. ***PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL***

***Séance du mercredi 13 mars 2024***

Étaient présents*:* Mme Isabelle MELO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M. Stéphane CHARTIER, Mme Yvette GOURON, Mme Marie-Christine GENDREAU, M. Nicolas GUILLON, M. Xavier MORET, M. Grégory BOIRON, M. Patrick MAUNET

Était absente excusée : Mme Aurélie GALLET qui a donné pouvoir à M Patrick HUET.

Étaient absents : M. Elhadji SIMAKHA, M. Jean-Philippe MÉNARD

Secrétaire de séance : M Nicolas GUILLON

*Convocation et affichage le 07/03/2024*

*Le compte-rendu de la séance du 07 février 2024 est approuvé à l’unanimité.*

***I a – TRAVAUX* DE PEINTURE : LOGEMENT 2 RUE DE LA GRANDE MARE**

*Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l’unanimité le devis de l’entreprise REDECORE de 37340 SAVIGNÉ-SUR-LATHAN pour les travaux de peinture du logement 2 rue de la Grande Mare, pour un montant de 4560,65 € TTC, un acompte d’un montant de 30 % soit 1368,20 € sera versé.*

***I b –* TRAVAUX DE PEINTURE À L’ÉCOLE**

*Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l’unanimité le devis de l’entreprise REDECORE de 37340 SAVIGNÉ-SUR-LATHAN pour :*

* *Travaux de peinture du bureau de l’école, pour un montant de 3356.02 € TTC, un acompte d’un montant de 30 % soit 1006,81 € sera versé.*
* *Travaux de peinture des WC de l‘école, pour un montant de 418,17 € TTC, un acompte d’un montant de 30 % soit 125,45 € sera versé.*
* *Travaux de peinture de la cage d’escalier de l’école, pour un montant de 3093,80 € TTC, un acompte d’un montant de 30¨% soit 928,14 € sera versé.*

***I c* – REMPLACEMENT EXTINCTEURS**

*Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l’unanimité le devis de l’entreprise CHUBB de 37300 TOURS pour le remplacement de 7 extincteurs pour un montant de 706.78€ TTC (588.98€ HT).*

**II – DURÉE D’AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D’EQUIPEMENT VERSÉES À DES ORGANISMES PUBLICS**

*Madame la Maire propose de fixer à 24 ans la durée d’amortissement des subventions d’équipement versées à un organisme public énumérées ci-dessous :*

* *Travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications rues du Château, Botarderie, Grande Mare et Jehan de Savonnières (dossier 1810-2021) pour un montant de 111325,44 €*
* *Travaux de dissimulation des réseaux de distribution électrique rues du Château, Botarderie, Grande Mare et Jehan de Savonnières (dossier 1810-2021) pour un montant de 94748,12 €*
* *Travaux de dissimulation des réseaux d’éclairage public rues du Château, Botarderie, Grande Mare et Jehan de Savonnières (dossier 1810-2021) pour un montant de 11918,14 €*
* *Travaux de dissimulation de l’extension des réseaux d’éclairage public rues du Château, Botarderie, Grande Mare et Jehan de Savonnières (dossier 1810-2021) pour un montant de 28349,59 €*
* *Travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications rues du Maine, Rue du Château et place du 11 novembre (dossier 1809-2021) pour un montant de 55708,85 €*
* *Travaux de dissimulation des réseaux d’éclairage public rues du Maine, Rue du Château et place du 11 novembre (dossier 1809-2021) pour un montant de 20508,88 €*

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité fixe la durée d’amortissement à 24 ans.*

**iii- SUVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS**

* *50 € au SYNDICAT DE CHASSE de Channay-sur-Lathan.*
* *200 € à l’amicale bouliste « LA TOURANGELLE » de Channay-sur-Lathan.*
* *15 € à l’association SAUVE QUI PLUME de Chanceaux-sur-Choisille.*
* *370 € à l’association des PARENTS D’ÉLÈVES ET AMIS DU RPI, CHACOURILLAU, de Channay-sur-Lathan.*
* *200 € à l’association USEP de Channay-sur-Lathan.*
* *50 € à l’association JEUNESSE RURALE de Channay-sur-Lathan.*
* *1000 € à la BIBLIOTHEQUE TRAIT D’UNION de Channay sur Lathan*
* *50 € à ADMR TOURAINE*
* *35 € à ETOILE SPORTIVE DE ST LAURENT*
* *50 € à l’association ESCA’LATHAN de Savigné-sur-Lathan*
* *100 € à l’association du SECOURS CATHOLIQUE.*
* *15 € à la FÉDÉRATION DES AVEUGLES VAL DE LOIRE.*
* *150 € à RESTAURANTS DU COEUR*
* *250 € à TOURISME VERT ET QUALITÉ DE LA VIE.*
* *45 € à CLVHB (Handball) de Château-la-Vallière.*
* *100 € à l’École de musique de Cléré-les-Pins.*
* *45 € au JUDO CLUB de Château-la-Vallière.*
* *15€ au Centre de Formation d’Apprentis de la Chambre des Métiers et de l’Artisanat de Joué-lès-Tours.*
* *42.09 € au Collège de Château-la-Vallière*
* *15 € à LA PRÉVENTION ROUTIÈRE de Tours*
* *25 € à VAILANTE SPORTIVE DE NOYANT*
* *300 € à l’association « RENCONTRES MUSICALES de NORD OUEST ».*
* *80 € à l’association « LES CROQUEURS DE POMMES DE TOURAINE » de Veigné.*
* *15 € à l’association AFMTÉLÉTHON – Délégation d’Indre-et-Loire – de Saint-Avertin.*
* *200 € à l’Amicale des SAPEURS POMPIERS DU LATHAN*
* *20 € à AIDS REGION CENTRE*
* *45 € aux « ECURIES d’AMBILLOU »*
* *150 € à AVENIR CYCLISTE TOURAINE Savigné-sur-Lathan*
* *430 € à PUSSYFOLIES*
* *15 € à ARCA (rivières du territoire)*
* *100 € à CHOEURCELLES*
* *50 € à FIT SANTÉ de Château-la-Vallière*
* *30 € à MFR de Noyant*
* *15 € à ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE DE CASTELVALÉRIE*
* *450 € au FDGDON 49*

*Soit un total prévisionnel de 4737.09 €*

*Après en avoir délibéré, le conseil approuve, par 8 voix pour et 3 voix contre, la liste ci-dessus pour l’attribution des subventions aux associations 2024.*

***IV – ÉTATS DES INDEMNITÉS DES ÉLUS***

*Comme le code Général des collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l’article L.2123-24-1-1 le prévoit Madame la Maire indique que chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat mixte. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune.*

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de l’état récapitulatif annuel des indemnités perçues par ses membres au titre de l’année 2023.*

*DÉCISIONS DU MAIRE :*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Date* | *Objet détaillé* | *Montant* |
| *14/02/2024* | *Paiement acompte travaux réfection toiture jeu de boule de fort*  *Entreprise BERTRAND* | *20670 €* |
| *16/02/2024* | *Accord devis remplacement lumières salle des fêtes*  *Entreprise BOUCHET* | *394.80 €* |
| *29/02/2024* | *Encaissement chèque SMACL indemnisation agent* | *4247.55 €* |

***QuESTIONS DIVERSES :***

* *La communauté de communes Touraine Nord-Ouest Val de Loire organise une réunion concernant la gestion du site Lac de Rillé-Pincemaille, classé depuis 2022 au titre des espaces naturels sensibles par le conseil départemental d’Indre- et- Loire.*
* *Rapport annuel de fonctionnement de la station d’épuration par la SATESE 37*
* *Une journée de sensibilisation « déchets sur le bord des routes » est organisée par le Département le 21 mars 2024.*
* *La commission finances a examiné les comptes administratifs des 3 budgets et a travaillé sur les budgets 2024 qui seront mis au vote au prochain conseil.*
* *La commune de Saint-Laurent-De-Lin ne souhaitant plus participer au feu d’artifice commun, il est décidé de ne plus programmer de feu d’artifice annuel mais uniquement occasionnel lors d’évènements communaux.*
* *Rentrée scolaire 2024-2025 :6 classes (2 à Channay, 2 à Courcelles, 2 à Rillé) mais 7 enseignants dont 1 directeur…*
* *Prochain conseil le 03 avril 2024 à 20h30.*

*Fin de la séance à 23h00.*

*Le secrétaire de séance, Nicolas GUILLON La maire, Isabelle MÉLO*